

Victimes de harcèlement et privés d'école

Certains enfants qui subissent moqueries ou agressions en classe développent une phobie scolaire. S'impose alors l'enseignement à la maison, au grand désarroi de leurs parents.

CAROLINE BEYER @BeyerCaroline

ÉDUCATION Harcelés, puis déscolarisés pour cause de phobie scolaire. Pour ces enfants, c'est la double peine. Trop petits, trop gros, trop intellos, et surtout trop différents pour un univers scolaire et social ultranormal, ils ont été, souvent depuis l'école primaire, les souffre-douleur d'un groupe d'élèves et parfois, aussi, d'un enseignant. Dans leurs témoignages, les troubles autistiques et la précocité sont régulièrement évoqués. Le déroulé, lui, est le même. Au fil des années, l'école, sourde à leurs souffrances, est devenue un calvaire. Jusqu'à ce qu'ils ne puissent plus y mettre les pieds. Alors que se tient ce 8 novembre la journée de lutte contre le harcèlement scolaire, une priorité du ministre de l'Éducation, ces enfants et leurs familles, mis au ban de l'école, témoignent.

Pour Romain, 16 ans, c'était il y a trois ans, peu de temps après sa rentrée en 4^e. « Cela faisait des semaines qu'il ne voulait plus y aller. Lorsque, un mardi,

j'ai essayé de le convaincre, il a attrapé un couteau et l'a pointé vers lui », raconte sa mère, Sophie. Harcelé, il l'est « depuis toujours parce qu'il n'arrive pas à faire comme tout le monde », poursuit-elle. Diagnostiqué autiste Asperger, Romain fait l'objet de moqueries en primaire. Au collège, il finit aux urgences, épaule cassée, après avoir été poussé dans un escalier. « Du côté de

« Chaque fois que je lui propose de retourner à l'école, il fait une crise d'angoisse »

SOPHIE, MAMAN D'UN JEUNE AUTISTE ASPERGER

l'école, j'ai toujours trouvé porte close. On me faisait comprendre que c'était de ma faute. L'autisme continue de faire peur », explique Sophie. Depuis trois ans, elle a mis de côté son activité professionnelle dans la petite enfance, pour l'instruire à domicile. « Chaque fois que je lui propose de retourner à l'école, il fait une crise d'angoisse. » Pourtant, Ro-

main raconte qu'il aimait les cours de maths, de techno et d'anglais. Aujourd'hui, il lit des mangas et suit difficilement les enseignements à distance du Cned. Et quand on lui demande à quoi il rêve, il répond : « aller en cours ».

En France, la phobie scolaire touche 1 à 2 % des élèves. « Dans 30 à 50 % des cas, les parents se tournent vers nous car leur enfant a été harcelé par des élèves ou un professeur, explique Luc Mathis, président de l'association Phobie scolaire, créée en 2008 par des mères en colère. Ces familles vivent un véritable isolement, car la norme est d'aller à l'école. » Il invite à se pencher sur le sujet du stress post-traumatique. « Ces situations d'humiliations répétées ont de lourdes conséquences à long terme. »

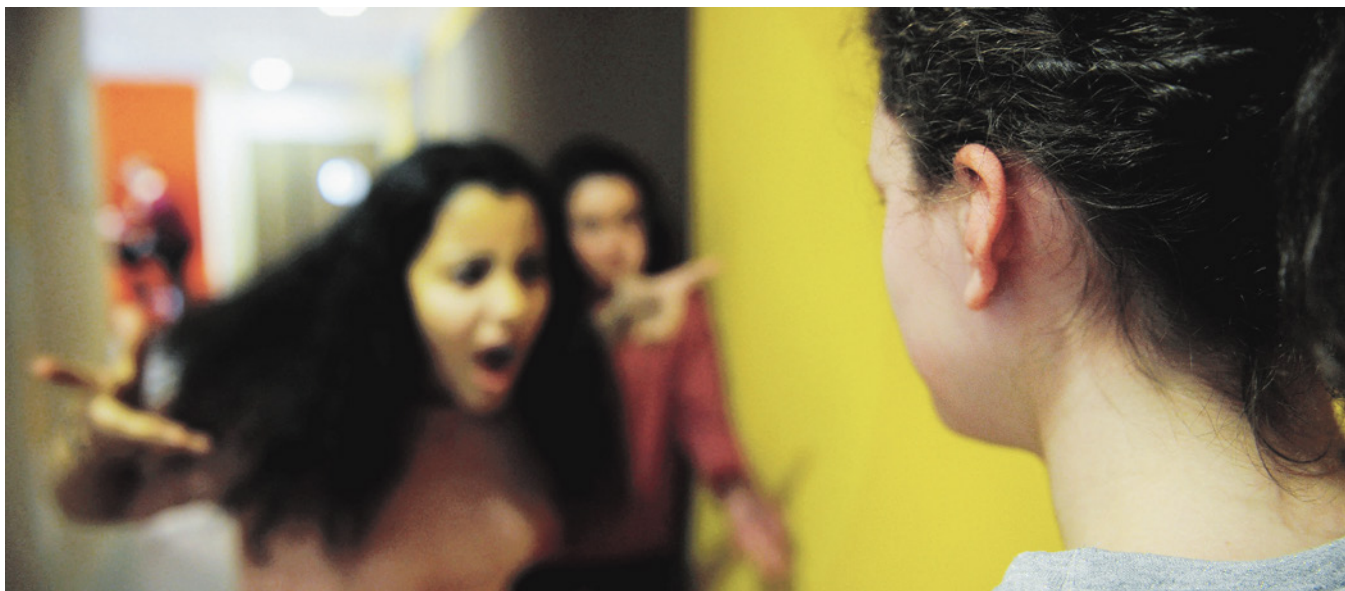
Pour Cindy, 25 ans, en 3^e année de licence de psycho par correspondance, sa phobie scolaire s'est muée en phobie sociale. « Les gens, j'ai toujours tendance à les percevoir comme mes harceleurs du collège. Aujourd'hui encore, malgré une psychothérapie, je me dis qu'ils n'avaient peut-être pas tort. » C'est en 6^e, à Garges-lès-Gonesse (95) que les

moqueries sur son physique commencent et se transforment en agressions physiques. « Heureusement, à mon époque, il n'y avait pas les réseaux sociaux », glisse-t-elle. Mais pour Cindy, pas de répit pour autant. Le soir, quand elle rentre dans sa famille d'accueil – où elle a vécu de 2 à 16 ans –, elle est aussi maltraitée moralement. Bonne élève, elle passe en seconde. Au lycée, les moqueries cessent, mais l'angoisse reste. Elle souffre d'anorexie. « Chaque jour, je me disais que j'allais maigrir et ça me faisait tenir. » Jusque en première L, où elle retrouve un ancien du collège. « J'ai pensé que tout allait recommencer », raconte la jeune fille. Elle ne mettra plus les pieds à l'école, ni même à la fac. Aujourd'hui, elle veut travailler comme psychologue clinicienne dans une Maison des adolescents.

Avocate spécialisée en droit de l'éducation, Valérie Piau voit passer dans son bureau beaucoup de familles mises en demeure par le rectorat pour absentéisme. « Elles se retrouvent sur le banc des accusés alors même que leurs enfants ont été victimes de harcèlement. C'est un

manquement de l'institution », relève l'avocate, qui conseille aux parents d'adresser systématiquement des courriers à l'établissement scolaire et au rectorat pour conserver des traces.

« Je n'ai pas fait le choix de l'école à la maison », lance Christine, mère de cinq enfants. Ancienne commerciale, elle s'est reconvertie en blogueuse de voyage pour s'occuper de sa fille aînée, aujourd'hui âgée de 25 ans et future professeur des écoles, et désormais à son fils, 6 ans. Tous deux ont été diagnostiqués précoces. Tous deux ont fait part à leur mère de leurs idées suicidaires à l'idée d'aller en classe. « Pour mon fils, le harcèlement venait de l'institutrice, en dernière année de maternelle. Malgré les comptes rendus médicaux évoquant notamment sa dyspraxie (trouble du mouvement, NDLR), elle le punissait car il n'écrivait pas son prénom et le forçait à faire des coloriages. Les enseignants ne sont pas formés pour intégrer la différence. Au collège, ils manquent cruellement d'autorité et ne sont pas toujours capables d'intervenir en cas de harcèlement », conclut-elle. ■



Filles et garçons ne sont pas exposés de la même manière

AGNES LECLAIR @AgnèsLeclair

LES MOQUERIES et attaques blessantes touchent les enfants dès l'école primaire. À l'âge de 7 ou 8 ans, un sur deux s'en plaint, selon une consultation nationale des 6-18 ans menée par l'Unicef auprès de plus de 26 000 participants. Tous âges confondus, 30 % des enfants et adolescents déclarent avoir été victimes de moqueries et d'attaques blessantes dans l'enceinte scolaire.

Cette enquête, dévoilée le 8 novembre à l'occasion de la Journée nationale de lutte contre le harcèlement scolaire, est axée sur les inégalités entre les garçons et les filles. Durant l'enfance, les premiers sont plus exposés aux insultes et aux moqueries. Les filles, « mieux intégrées au milieu scolaire », sont davantage préservées, souligne l'étude. « Dès les premières années d'école, il y a une séparation des sexes. Les garçons cherchent à s'affirmer par le sport, s'interdisent parfois même d'avoir des amies filles et sont souvent très durs les uns envers les autres dans ce jeu où il s'agit d'affirmer en permanence sa virilité », analyse le sociologue Serge Paugam, directeur de recherche au CNRS, qui s'est penché sur les résultats de cette vaste consultation. L'amitié entre les filles et les garçons ne

concerne d'ailleurs qu'une partie des enfants. Environ 40 % des participants à l'enquête déclarent ne pas avoir d'ami du sexe opposé. « La cour de récréation illustre la séparation des sexes à l'école, notamment en primaire, par la place qu'occupent les filles et les garçons : les garçons au large et au centre, les filles sur le côté », pointe l'étude. Mais le harcèlement, les insultes et moqueries peuvent aussi être reliés à des facteurs sociaux, rappelle cette enquête. « Les enfants issus de quartiers prioritaires, ceux qui ont des parents au chômage, qui vivent en famille monoparentale, recomposée ou dans un foyer d'accueil sont plus touchés », note Serge Paugam.

Favoriser la mixité

À l'entrée dans l'adolescence, les filles sont à l'inverse plus exposées que les garçons. Sur Internet, dans les transports en commun ou dans l'espace public, « les filles sont deux fois plus harcelées que les garçons », selon les résultats de cette consultation : 19 % des 15-18 ans évoquent des discriminations liées à leur tenue vestimentaire. Une fille sur dix déclare avoir subi une forme d'insulte ou de harcèlement dans l'espace public. Selon l'Unicef, une majorité d'adolescentes « anticipe la violence du dehors, cherchant à éviter les commentaires et évaluations sur leur corps dont elles redoutent les dérapages ». « Les filles qui

vivent dans les centres-villes sont les plus menacées par le harcèlement, car elles sont plus mobiles, plus libérées, circulent davantage dans les transports en commun que celles qui vivent dans les quartiers périphériques, précise Serge Paugam. Ces dernières savent qu'elles courent un risque plus important et elles ont tendance à davantage se confiner. Dans les quartiers populaires, la séparation des sexes est plus radicale et les filles savent qu'elles peuvent être considérées comme indignes, voire menacées, « à l'extérieur ». Pour lutter contre ce « retrait des femmes dans la ville », qui commence dès l'adolescence, l'Unicef préconise de renforcer l'accès des filles aux loisirs et aux activités et de prendre des mesures d'aménagement du territoire favorisant la mixité.

Sur la Toile, les filles ne sont pas plus protégées. « On aurait pu penser qu'Internet serait plus égalitaire mais ce n'est pas le cas », relève Serge Paugam. De manière générale, les réseaux sociaux, nouvel espace incontournable de sociabilité pour les adolescents, sont loin de leur renvoyer une image idéale. Plus de 40 % d'entre eux indiquent ne pas se sentir valorisés par ces contacts ; 9,5 % affirment avoir déjà été « agressés ou harcelés » sur Internet ou sur les réseaux sociaux. Un pourcentage qui s'envole à 24 % pour les adolescents de 18 ans. ■

A l'entrée dans l'adolescence, les filles sont deux fois plus harcelées que les garçons.

REMI DUGNE/PHOTOPQR/LA MONTAGNE/MAXPPP

Le « climat scolaire » bientôt évalué

ET SI le harcèlement était pris en compte dans l'évaluation des établissements scolaires que le ministre de l'Éducation promet de mettre en œuvre dès l'année prochaine ? Jean-Michel Blanquer semble en tout cas y tenir. Le conseil d'évaluation de l'école, instance qui l'installera au premier trimestre 2019, examinera les résultats des évaluations des élèves, les projets pédagogiques, mais aussi le « climat scolaire » et les cas de harcèlement, a-t-il plusieurs fois répété.

En France, un élève sur dix est victime de harcèlement, selon les chiffres officiels. Un phénomène qui prend davantage d'ampleur qu'autrefois, avec les réseaux sociaux qui ne laissent pas de répit aux victimes. Selon l'enquête de victimation 2017, 18 % des collégiens disent avoir subi au moins une atteinte – usurpation d'identité, vidéo humiliante ou diffusion de rumeurs – via les réseaux sociaux ou par téléphone portable. Les établissements scolaires peuvent-ils être jugés sur la base d'un phénomène qui dépasse largement leur enceinte ?

Secrétaire général du syndicat national des personnels de direction à l'Unsa (SNPDEN), Philippe Vincent est dubitatif. « Certes, l'évaluation des établissements doit prendre en compte le « climat scolaire ». Mais comment faire entrer le harcèlement dans une analyse glo-

bale ? À quel moment est-on capable de classer des conflits entre élèves dans la case harcèlement ? » interroge Philippe Vincent, qui touche du doigt les difficultés de l'institution à gérer cette problématique, érigée pourtant en priorité nationale par le ministre. Si les familles de victimes évoquent régulièrement l'inertie de l'institution, les chefs d'établissement, eux, font valoir les difficultés à mettre en évidence les faits et à mener une instruction en interne. « C'est toujours compliqué à établir. Lorsque nous sommes confrontés à des messages anonymes, c'est vers les services de police que nous devons nous tourner, poursuit-il. Lorsque les faits sont avérés, nous mettons en place les sanctions. »

Mais les sanctions, précisément, ne suffisent pas. Phénomène de groupe, le harcèlement ne se termine pas avec un conseil de discipline. Et les familles en appellent de leur côté à une véritable mobilisation des équipes éducatives. Un élément qui pourrait être mesuré dans ce « climat scolaire » que le ministre veut évaluer. Pour l'heure, ce « climat » est mesuré par la simple remontée des incidents et incivilités. Contrairement à d'autres pays, en France, ne sont pas menées, dans chaque établissement, des enquêtes de ressenti donnant la parole aux enseignants, aux élèves et aux parents. ■